

Cher(e) adhérent(e),

Le CA de Specif Campus a voté la motion suivante, concernant les conditions de la mise en place du BUT à la rentrée 2021.

Nous souhaitons alerter le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et l'ensemble de la communauté universitaire sur les conditions particulièrement difficiles de l'évolution des Diplômes Universitaire de Technologies (DUT) vers des licences professionnelles labellisées Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) à la rentrée 2021.

Cette réforme modifie profondément et durablement l'offre de formation des IUT, aussi bien sur la forme, en allongeant la durée de formation d'un an et réduisant les volumes d'enseignement encadrés par rapport au DUT, mais aussi et surtout sur le fond en modifiant ses objectifs pédagogiques et donc ses programmes. Il s'agit du plus grand changement depuis la création de cette formation. Dès le départ, l'absence de cadrage précis d'une part, et le calendrier prévu très contraint pour l'application de cette réforme d'autre part, rendaient très difficile toute réflexion pédagogique approfondie et préparation rigoureuse de sa mise en œuvre.

Les enseignants-chercheurs exerçant dans les IUT sont, depuis un an, confrontés, comme tous les français, à la crise sanitaire. Ils ont fait preuve d'adaptation et de créativité pour maintenir la qualité des formations, dans un contexte particulièrement difficile, flou et changeant.

A six mois de la mise en place de cette réforme, de très nombreuses interrogations subsistent, en particulier sur le programme détaillé des formations. Le programme pédagogique national (PPN) a toujours été un atout incontesté des DUT. Ces circonstances qui ajoutent de l'incertitude et de l'anxiété dans le quotidien de l'ESR, déjà très perturbé du fait de la situation sanitaire, fragilisent encore plus la maîtrise de cette réforme par les équipes pédagogiques.

Le contexte actuel ne permet pas de travailler sereinement, efficacement et en toute collégialité, notamment pour l'élaboration des programmes qui engagent ces nouvelles formations sur plusieurs années. Il compromet inévitablement la qualité de ces formations universitaires portées par des équipes pédagogiques à l'état d'épuisement inquiétant et met en danger l'avenir des futurs étudiants.

Nous demandons donc que des aménagements locaux issus du DUT soient autorisés pour la prochaine rentrée et que la concertation sur l'ensemble des programmes du BUT puissent être menée sereinement sur la période 2021-2022 afin de construire un programme national cohérent dans chaque formation.

A l'instar de l'ADIUT, nous demandons que l'augmentation du nombre de bacheliers des filières technologiques se fasse de manière progressive et non pas à concurrence de 50% dès la rentrée prochaine.

Daniel Le Berre

Pour le CA de Specif Campus